Inspection de l’Education nationale

Circonscription de Gien

Ecole maternelle du Loing

Nombre total de classes : 3

Châtillon-Coligny



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU** **CONSEIL D’ECOLE DU** **22 FEVRIER 2022**

Convocation adressée le 02 février 2022 par la Directrice de l'école maternelle.

Le Conseil d’école s’est réuni le 22 février 2022, à 17H 30, à l’école maternelle du Loing

Secrétaires de séance : Mme Guittet et Mme Dudiot.

**Membres de droit présents**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| PRESIDENT(E) |  |
| Mme LEGER EMILIE | Directrice école maternelle |
| EDUCATION NATIONALE |  |
| Mme PUCHOIS PATRICIA Mme GUITTET MELANIE | Enseignante maternelle Enseignante maternelle |
| ELUS |  |
| Mr DEWILDE Mme VAN KEMPEN Mr DUCARDONNET Mme BONNEAU | Maire de Châtillon- Coligny Elue chargée des affaires scolaires Maire de Dammarie Elue chargée des affaires scolaires |
| PARENTS D’ELEVES |  |
| Mme DUDIOT Mr NHARI Mme PLOMB | Elue remplaçante école mat. Elu titulaire école mat. Elue titulaire école mat. |
| LE DDEN |  |
| Mme RIFFAULT Annick |  |

**Membres invités**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| Mme POLISSET Catherine Mme JEAN MARIE, Mme CAILLEAU | Atsem Parents d’élèves suppléants |

**Membres absents excusés**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| Mme BOURNOVILLE Mme GARY | IEN circonscription de GIEN Psychologue de L’E |

Pour introduction, la présidente nomme les secrétaires de séance : Madame Guittet, Madame Dudiot.

**Ordre du jour :**

1 Profil administarif de l’école

2 Les actions pédagogiques,

3 Les actions culturelles et sportives

4 L’hygiène et la sécurité

5 Les moyens alloués à l’école

6 Les informations et questions diverses

Le compte-rendu du dernier conseil d'école du 22 octobre 2021 est approuvé.

1. **PROFIL ADMINISTRATIF DE L’ECOLE**

**Les effectifs** sont stables : 66 élèves.

Depuis novembre 2021 : 2 arrivées en MS, 1 départ en PS et 2 départs en GS

(PS : 19 - MS : 19 - GS : 28)

**Les inscriptions** des élèves nés en 2019, pour la future Petite Section, rentrée septembre 2022 :

- à partir du lundi 04 avril 2022, formalités d'**inscription obligatoires à la mairie** de Châtillon-Coligny pour les enfants de Châtillon-Coligny et de Dammarie sur Loing. Il y aura une annonce sur le tableau lumineux, une annonce dans la presse, sur la page facebook de la mairie et sur le site internet.

*La Directrice demande si une lettre de « bienvenue » expliquant les modalités d’inscription peut être envoyée au futurs parents des élèves de la petite section.*

Une fois l’inscription faite en mairie, les parents sont invités à contacter l’école (entre 14h00 et 15h00 de préférence) pour prendre un rendez-vous individuel avec la Directrice. Les parents recevront par mail un document présentant l’école, les spécificités et les attentes de l’école maternelle. Les rendez-vous débuteront le **lundi 23 mai 2022 à partir de 16h45.**

En raison du contexte sanitaire il n’est pas prévu de matinée d’adaptation. Les élèves seront invités la veille de la rentrée scolaire à participier avec leurs parents à une matinée porte ouverte.

**Les prévisions** des effectifs pour la rentrée 2022 sont les suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PS** | **MS** | **GS** |
| **17** | **19** | **22** |

**Soit un total de 58 élèves.** Pour rappel, la prévision des effectifs était de 61 élèves pour la rentrée 2021/2022.

Les premières instances de la carte scolaire se sont tenues jeudi 3 février 2022. Il n’y a pas eu de fermeture de classe à ce jour.

**Point sur l'équipe éducative :**

Le personnel des ATSEM est au complet avec une apprentie de la MFR.

La directrice tient à préciser que grâce au sérieux de toute l'équipe et à la solidarité professionnelle, nous réussissons à maintenir différents projets de l'école depuis la rentrée de septembre malgré le contexte actuel.

Nous bénéficions de la présence de stagiaires principalement de la MFR de Sainte-Geneviève-des-Bois tout au long de l'année. Nous apprécions l'aide de ce personnel en formation et nous essayons à notre tour de les aider dans leur futur métier.

Le personnel des AESH est au complet depuis janvier 2022 après une période de 3 mois en sous effectif. Nous remercions Madame Mandigout et Madame Debin pour leur professionnalisme durant cette période difficile.

A la prochaine rentrée scolaire Madame Puchois (professeur des écoles) et Madame Degroot (ATSEM) prendront leur retraite. Une ATSEM sera recrutée par la mairie de Châtillon-Coligny s’il n’y a pas de fermeture de classe.

**Cantine :**

Le nombre d’élèves est constant. Il y a une moyenne de 50 élèves par chaque jour.

1. **ACTIONS PEDAGOGIQUES**

**RASED :** Mme Clerté Florence (maitre G) est intervenue individuellement auprès de 3 élèves à raison d’une fois par semaine pendant 12 semaines.

Mme Gary (psychologue de l’Education) est toujours en arrêt maladie. Madame Jacquet, Psychologue de l’Education sur le secteur de Briare, est intervenue pour les équipes de suivi de scolarisation et nous tenons à la remercier.

***Les parents d’élèves souhaitent, avec l’appui des mairies, refaire un courrier à l’Inspection pour rappeler la nécessité du RASED sur notre secteur.*** Nous rappelonsque le poste de Maître E a disparu depuis le départ en retraite de Madame Boulier.

**A.P.C.** : les 3 enseignantes ont accueilli une dizaine d’élèves les mercredis de 9h à 12h, pour l'Aide Pédagogique Complémentaire.

*Période 3 : 19/01 et 02/02/22*

*Période 4 : 02/03, 09/03 et 23/03/22*

*Période 5 : 01/06/22*

L’EMAS : Cette année encore, l’école a fait appel à l’**E**quipe **M**obile d’**A**ppui à la **S**colarisation. Il s’agit **d’une équipe de professionnels du secteur médico-social** qui vient en appui aux professionnels de l’Education nationale.

**Objectif :**renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap ou présentant une difficulté particulière, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative de manière souple, en s’appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux.

Depuis le dernier conseil d'école : Les 3 classes disposent toujours de leur compte tweeter. Nous continuons la sensibilisation à l’équilibre alimentaire à travers les petits déjeuners à l’école. (2 par période)

1. **ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES**

**Octobre 2021 :**

Visite de la ferme pédagogique de Saint-Fargeau. Ce fût une très belle sortie. Les enfants ont participé à des ateliers et chaque classe a bénéficié d’une visite guidée. Les élèves de moyenne et de grande sections ont pique-niqué sur place. Coût de la sortie 504 euros et 665 euros pour les 2 cars.

**Décembre 2021**:

Afin de respecter le protocole sanitaire, les élèves ont participé à une animation KAPLA. Chaque classe a bénéficié d’une heure d’animation. Les petits et les grands étaient ravis !

Coût de l’animation : 618 euros financée par la coopérative scolaire et le don de 400 euros de l’APE. Nous les remercions une fois de plus pour leurs actions menées au profit de notre école.

Le Père-Noël a fait une brève apparition derrière le portail de l’école. Nous avons pu le saluer derrière nos baies vitrées. Tout s'est bien passé. Les cadeaux de Noël ont été financés par la coopérative scolaire. (567 euros)

La mairie a offert à chaque élève un album sélectionné par les enseignantes.

**Janvier 2022**: Les galettes des rois ont été confectionnées dans chaque classe et dégustées dans les classes :il y a eu beaucoup de reines et de rois. Dépenses : 48,32 euros.

**Février 2022** :

Le Carnaval, sur le thème : « les animaux de la ferme », se déroulera le vendredi 25 février dans la cour de l'école. Les costumes ont été confectionnés par les enfants. Les 3 classes se retrouverons à 15h30 dans la cour et défileront chacune leur tour autour de la structure de jeu pour respecter le non brassage des classes. Chaque classe préparera de la pâte à crêpes. Nous les dégusterons dans nos classes après le carnaval. Dépenses pour les produits : 21,62 € . L'équipe pédagogique continue les achats d'ingrédients en produits bio.

**Mars :** Plantation : Nous reprendrons le jardinage dans notre potager.

**Avril :** Les séances de natation débuteront le mardi 26 avril 2022

Nous avons à ce jour 6 personnes pour accompagner dans les vestiaires et 4 personnes qui ont l’agrément pour aller dans l’eau.

**Prochaine date pour passer l’agrément : vendredi 11 mars 2022 à 17h30 à la piscine de GIEN.**

Liaison GS/CP. Reste à organiser dans le respect du protocole.

**Mai :** Visites de potagers dans le périmètre de l'école (Jardin partagé à Châtillon-Coligny).

**Juin :**

« La fête des gens qu'on aime » : objets confectionnés par les enfants qui seront emportés le 10 juin 2022.

Le spectacle de fin d’année est programmé le vendredi 17 juin 2022 au gymnase de Châtillon-Coligny.

Nous aurons besoin de parents pour nous aider à installer les chaises.

Sortie de fin d’année : reste à définir

Les grands jeux d'eau : auront lieu la semaine du 20 juin dans la cour de l’école sur 3 matins pour ne pas brasser les élèves des classes. Nous solliciterons certainement les parents pour encadrer les jeux.

Un rallye photo sera organisé au jardin partagé de Châtillon-Coligny la semaine du 27 juin avec un pique-nique sur place. Nous remercions Madame Claire Dubois et Monsieur Pierre-Marie Combe de bien vouloir nous accueillir chaque année.

Projet d’école : Le projet d’école est en cours d’élaboration et vous sera présenté lors du 3° CE.

1. **HYGIENE ET SECURITE**

- Les enseignants, les AESH et les ATSEM ont reçu 18 masques FFP2 ainsi que des auto-tests à retirer en pharmacie..

- Santé : Les élèves de la **moyenne section** ont bénéficié de la visite médicale de la PMI le 14 janvier 2022. Cette visite reste importante puisque chaque année elle décèle des problèmes de vision ou d’audition chez certains enfants. L’infirmière scolaire viendra au mois de mars pour les élèves de **GS** qui n’ont pas pu bénéficier l’année dernière de la visite de la PMI (absent ce jour) ou nouvellement arrivés dans notre école.

- PAI : les PAI pour les élèves de la GS sont validés. En revanche, les PAI pour les élèves de la petite section sont toujours dans l’attente d’une validation par les médecins du CMS de Montargis ou de la PMI. *Suite à la circulaire PAI du 10 février 2021 parue au BO le 04 mars 2021,* les médecins du CMS estiment que la nouvelle circulaire transfère la responsabilité des PAI de PS et MS à la PMI.

***La Mairie souhaite faire un courrier à l’Inspection pour dénoncer ce problème qui influe également sur la municipalité.***

- 2°exercice alerte incendie : prévu en mars

**P.P.M.S.**

- Un 2°exercice attentat-intrusion a été réalisé le vendredi 03 décembre 2022 avec la gendarmerie de Châtillon-Coligny. Nous avons pu échanger sur les modalités permettant de donner l’alerte. La mairie de Châtillon-Coligny a été informée de ces échanges. La mairie peut se rapprocher du référant sureté de la gendarmerie d’Orléans. La proposition serait d’équiper les classes avec des boitiers luminueux permettant de donner l’alerte en cas d’intrusion.

- Alerte « Risques Majeurs » : jeudi 3 février pour les classes 1 et 3 et jeudi 24 février pour la classe 2. Afin de respecter le protocole sanitaire, l’exercice est réalisé classe par classe. Rien à signaler. Première fois pour les P.S.

Rappel : 3 alertes incendies, 3 alertes autres risques, pendant l'année scolaire.

La visite de contrôle de la DDEN n’a pas encore eu lieu et est prévu pour le 1er Mars 2022.

* L’exercice « s’échapper » aura lieu en période 4 avec la participation de la gendarmerie de Châtillon-Coligny et de la Police Municiaple. Nous demandons à ce que le Faubourg de Montargis soit fermé le temps de l’exercice. La date reste à définir. L’école élémentaire participera également.

1. **LES MOYENS ALLOUES A L’ECOLE**

Nous remercions la mairie de Châtillon-Coligny pour les travaux réalisés depuis le dernier CE (réparation des joints dans les toilettes, réparation de la chasse d’eau, répration des vélos). Nous n’avons pas oublié la proposition de la mairie pour participer au projet de soutien aux artistes locaux.

1. **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Des parents d’élèves**

*- Lors d'un précédent conseil d'école, l'installation d'une caméra à proximité de l'école a été évoquée, est-elle installée et où ?*

**Réponse de la mairie :** Il n’y a pas eu de subvention cette année. La demande va être réitérée.

*- Le projet d'une aire de jeux a été annoncé lors du conseil d'école de juin dernier, qu’en est-il à ce jour ? Est-il prévu d’installer des tables à proximité des jeux ainsi que des poubelles?*

**Réponse de la mairie** : Elle dépend d’une subvention. Elle sera installée en 2022 probablement à partir du mois de septembre et sera destinée à des élèves de taille moyenne puisqu’il existe déjà une aire de jeux pour les petits. Pour l’instant, seuls les jeux sont prévus mais cette espace sera aménagé petit à petit.

*-Peut-on rajouter un paragraphe dans le règlement de l’école pour rappeler les règles de vie collective à tous les membres de la communauté éducative. Cette demande fait suite à un incident qui a eu lieu à la sortie de l’école.*

**Réponse de l’école :** Nous allons rajouter un paragraphe dans le règlement intérieur que nous voterons au prochain CE. Ce paragraphe fait écho à la semaine de courtoisie que nous programmons chaque année au mois de septembre.

***2- Droits et obligations des membres de la communauté éducative*** *-* ***Les droits et obligations****s’imposent****à tous les membres de la communauté éducative****: pluralisme des opinions, principe de laïcité et de neutralité, discrétion sur les informations individuelles -* ***Les règles de vie collective****s’appliquent à tous dans l’enceinte de l’école (règles de civilité et de comportement) : le respect des principes fondamentaux rappelés ci-dessus,****le devoir de tolérance et de respect d’autrui****dans sa personne et ses convictions, les garanties de protection contre toute agression physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun de n’user d’aucune violence.*

*- Suite à plusieurs visites de la cantine lors de la prise des repas des enfants quelques problèmes ont été soulevés. Pourrions-nous connaître les modifications qui ont été apportées ? Les représentants des parents d'élèves (ceux qui le souhaiteront et qui seront disponibles) feront une visite sur le temps de la cantine avant le prochain conseil d'école.*

**Réponse de la mairie** : Il y aura une visite conjointe avec les mairies et les parents sur le temps de cantine afin de refaire un point. La date reste à définir conjointement.

*- Concernant l'accueil des enfants au centre de loisirs le mercredi qui a été mis en place par la mairie : est-il envisagé d'accueillir un plus grand nombre d'enfants ? (Question soulevée par plusieurs parents)*

**Réponse de la mairie** : La communauté de commune est le gestionnaire. Ils ont bien conscience de la demande d’accueil supplémentaire et ont commencé les démarches pour augmenter la capacité d’accueil mais ils font face à un problème de recrutement d’animateurs diplômés du BAFA.

**Pour ce qui est de l’école maternelle**:

-   Qu’en est-il de la réflexion concernant l’installation de boitiers lumineux dans les classes en cas d’intrusion malveillante.

**Réponse de la mairie** : Le devis est trop coûteux pour équiper les 2 écoles. La mairie s’oriente vers un système de boitiers pour donner l’alerte.

-   Toujours sur le sujet de la sécurité, est-il possible de fermer une partie de la rue « faubourg de Montargis » un matin (de 9h30 à 11h00 en période 4 ou 5) pour un exercice *ppms « s’échapper »* avec la gendarmerie de Châtillon-Coligny et la police municipale. Nous n’avons jamais réalisé cet exercice depuis la construction de l’école

**Réponse de la mairie** : Il s’agit d’une route départementale. La mairie n’a pas le pouvoir de fermer cette route. Il faut des autorisations du département. L’exercice peut être réalisé sur des routes ou des rues communales.

L’APE tient à remercier l’école qui lui permet de communiquer facilement avec l’ensemble des parents d’élève.

 **Prochain conseil** : la date reste à définir

 **Diffusion du compte rendu** : Affiché sur le tableau d’affichage à l’entrée de l’école.

|  |
| --- |
| Le 22 février 2022 à Châtillon-Coligny |

La Directrice Les secrétaires de séance LEGER EMILIE GUITTET MELANIE et DUDIOT MATHILDE